



Caen



Liberté Le Bonhomme Libre du 14 mars 2024



522 mots

À l'Université, des étudiants vont passer au tribunal

L'Université de Caen a inauguré un tribunal fictif vendredi 8 mars. La faculté de Droit s'est dotée de cet outil rare en France pour y mettre ses étudiants en situation et y reconstituer des procès historiques.

Les étudiants étaient absents et peu, voire pas, au courant à l'Université de Caen. Mais vendredi 8 mars, un nouvel outil de formation a été inauguré pour eux dans la faculté de Droit, [AES](#) et Administration publique. Au sommet du bâtiment D sur le campus 1, un ancien labo de recherche en droit privé a été reconverti en "**tribunal fictif**".

Une salle d'audience reconstituée

Jusque-là, cette salle perchée au 4^e étage, avec vue panoramique sur [Caen](#), servait à une vingtaine de doctorants par an, en moyenne. D'ici à l'été, et plus encore à la rentrée, elle va "**mettre tous les étudiants de droit en situation**", avance Florent Petit, doyen de la faculté depuis deux ans et demi. Adossée à un mur repeint en vert, une salle d'audience est reconstituée avec une estrade en U, opposant le banc des accusés et leurs avocats à leurs confrères des parties civiles et au procureur, la barre des témoins aux juges.

Elle sera accessible "**dès la première année**", selon Florent Petit, "**pour un rôle de découverte et d'orientation**". Les nouveaux entrants à l'Université pourront s'y familiariser avec les différents métiers de la Justice. Des procès historiques pourront y être rejoués.

Le tribunal de la faculté devrait surtout être utilisé "**à partir de la 3^e année de licence et en master**", confirme le doyen. C'est à ce niveau que seront simulées et "**mises en application les procédures juridiques civiles et pénales**".

Avocats et magistrats mobilisés

La salle d'audience pourra également être confiée aux étudiants "**pour leurs activités et préparer les épreuves des concours d'éloquence**", selon Florent Petit.

La participation d'avocats, magistrats et greffiers "**nous a été promise et, je l'espère, acquise**", a relevé Florent Petit dans son discours lors de l'inauguration en grande pompe du tribunal ce vendredi, devant les principaux acteurs de la Justice en [Normandie](#).

"On va s'appuyer sur notre réseau professionnel pour organiser des séances qui collent le plus à la réalité", explique le doyen, professeur en droit privé et droit des affaires. **"Dès septembre, un enseignant pourra arriver avec un dossier concret sous le bras. La théorie sera mise en pratique sous des angles différents, avec deux parties distinctes."**

Pour l'Université de Caen, le tribunal de la faculté est **"un outil pédagogique et culturel novateur"**, d'après son président Lamri Adoui. Qui a rappelé que les simulateurs **"ont une part importante à l'Université"**, déjà dotée d'un centre de réalité virtuelle réputé.

En France, seules les facultés de Droit à Montpellier et Lille seraient pourvues d'un même tribunal fictif, selon Florent Petit. **"À Caen, il va servir pour la recherche et l'enseignement, mais aussi pour y organiser des colloques, des journées d'études, etc."**

Christophe JACQUET



À l'Université, la faculté de Droit a inauguré un tribunal fictif vendredi 8 mars. Des procès pourront être reconstitués dans cette salle d'audience revisitée. Christophe Jacquet